

Zeitschrift:	Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber:	Le messager suisse
Band:	22 (1976)
Heft:	2
Rubrik:	Suisse : hobby en vacances

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Jones leur fit entendre son enregistrement « Brouc, houc, brouc, houc ». Puis Sir Mc Intosh demanda à Jones s'il voulait aller faire le tour de son parc en calèche. Jones n'ayant jamais été dans une calèche accepta. Sir Mc Intosh dit à John de préparer la calèche. Quelques minutes plus tard la calèche les attendait devant la porte. Une vieille jument y était attelée. Jones et Sir Mc Intosh montèrent et peu de temps après la calèche était en route. Ils traversèrent un bois et y virent un troupeau de biches puis ils arrivèrent dans une roseraie où ils virent des faisans ; ensuite ils montèrent sur une colline d'où ils purent voir tout le comté de Hothaggs y compris le château. Ensuite ils rentrèrent. Lady Mc Intosh leur avait préparé du thé. Comme le thé était trop chaud, Jones dit qu'il aimerait aller dans la pièce d'à côté voir si il n'y avait rien de suspect. Sir et Lady Mc Intosh dirent qu'ils lui montreraient cette pièce après le thé et que c'était la cuisine. Une fois leurs tasses vides, ils allèrent à la cuisine. Sir Mc Intosh ouvrit la porte, puis Jones regarda dans les placards, sous les tables, etc... Tout d'un coup, la porte s'ouvrit et John entra avec du linge sale dans les bras. Il le mit dans la machine à laver et la mit en marche. « Brouc, houc, brouc, houc ». Voilà ce qu'étaient les étranges gémissements : la machine à laver.

Les Mc Intosh remercièrent Jones et il repartit pour New-York.

**

Voici des vœux qui m'ont comblée et prouvé que l'humour suisse est bien vivant. Pour nos lecteurs, sachez que Jean-Léonard, âgé de 10 ans, est un Suisse de France qui depuis deux ans est en Ecosse où, pour ne pas oublier le français, il se divertit avec les fantômes d'Ecosse en écrivant leur histoire. Bravo !

N. S.



SUISSE

Office National Suisse
du Tourisme,
«Porte de la Suisse», 11bis, rue Scribe, 75009 Paris

Le Guide Reka 1976 vient de paraître

La Caisse suisse de voyage vient d'éditer le nouveau guide Reka avec la liste des prix et autres détails. Outre un répertoire de plus de 1900 hôtels, pensions, restaurants et environ 5000 appartements de vacances, le guide contient de multiples indications concernant les entreprises de transport, les places de camping, les auberges de la jeunesse et de familles, les maisons et cabanes des « Amis de la Nature », etc. Ce guide peut être obtenu — en français et allemand — auprès de la Caisse suisse de voyage, Neuengasse 15, 3001 Berne (tél. 031/22 66 33).

Nouveautés pour les conducteurs : pneus à clous et ceinture de sécurité

Comme il l'avait annoncé l'automne dernier, le Conseil fédéral a édicté de nouvelles règles en ce qui concerne l'utilisation des **pneus à clous**. Seules peuvent être équipées de tels pneus, du 1^{er} novembre 1975 au 31 mars 1976, les voitures automobiles légères et les remorques qui y sont attelées. Comme par le passé, la vitesse maximum est fixée à 80 km/h. ; la circulation sur les autoroutes et semi-autoroutes est dorénavant interdite. Quant aux pneus à clous qui

seront utilisés pour la première fois, ils devront satisfaire à des exigences techniques plus sévères ; poids de chaque pointe, emploi des pneus à carcasse radiale sur toutes les roues du véhicule, limitation du nombre des clous autorisé par pneu, et disque indiquant la vitesse maximum obligatoire.

Dès le 1^{er} janvier 1976, le port de la **ceinture de sécurité** pour les automobilistes, camions et petits bus sera obligatoire en Suisse. Quant aux véhicules immatriculés à l'étranger, les règles sont les suivantes : port obligatoire de la ceinture et interdiction de placer les enfants sur le siège avant de la voiture.

Nouveaux chèques de voyage en francs suisses

Le Crédit suisse, la Société de banque suisse, l'Union de banques suisses, la Banque populaire suisse ainsi que 22 banques cantonales suisses ont introduit le 1^{er} octobre de nouveaux chèques de voyage libellés en francs suisses et dénommés Swiss Bankers Travellers Cheques. Ceux-ci sont vendus et acceptés dans le monde entier en coupures de 50, 100, 200 et 500 francs. C'est le groupe Thomas Cook qui a été chargé d'assurer la vente et le paiement de ces chèques qui, volés ou perdus, sont remplacés dans les 24 heures. Les

banques cantonales, qui ont cessé d'émettre leurs propres chèques de voyage, sont à l'origine de ce nouveau moyen de paiement valable sans limitation.

**

Vacances à l'Eurotel

A Crans-Montana, aux Diablerets et à St-Moritz, l'Eurotel offre, de Noël à Pâques, un arrangement forfaitaire de 7 jours en chambre double avec bain/douche, WC, téléphone, radio, demi-pension, accès à la piscine couverte, 6 jours d'abonnement de ski et le moniteur. Prix de Fr. 650.— en basse saison à Fr. 768.— en haute saison, avec supplément de Fr. 60.— à Pâques.

**

La Lenk : nouveau centre de vacances Reka

La Caisse suisse de voyage (Reka) a récemment inauguré à La Lenk, dans l'Oberland bernois, son plus grand centre de vacances. Un complexe de 6 maisons avec 51 appartements et au total 335 lits devrait permettre, chaque année, à 4000 personnes d'y passer des vacances. Les hôtes de ce centre ont accès à la piscine couverte, au centre fitness, aux salles de réunions et de jeux.

**

Découvrez les villes suisses !

(onst) — La nouvelle formule des « week-end en ville » connaît un succès croissant. Pourquoi ne profiter vous aussi d'une fin de semaine pour découvrir une ville suisse ? Berne, par exem-

ple, s'offre à vous durant 3 jours « à la carte ». Le forfait comprend une chambre d'hôtel avec petit déjeuner, des bons pour visiter des musées, des expositions, des cabarets, une excursion au Gurten, etc. (de Fr. 78.—). Le « passeport de week-end » de Coire, avec deux nuits et différentes manifestations culturelles, ne coûte que de Fr. 40.— à Fr. 76.—. Genève, de son côté, propose un séjour avec 2, 3 ou 4 nuits à l'hôtel avec petit déjeuner. Au programme : un tour de ville et un dîner dans un restaurant typique (2 nuits de Fr. 135.— à Fr. 229.—). Un arrangement identique peut être obtenu à Lausanne (de Fr. 89.— à Fr. 165.—).

Lucerne vous invite tout simplement à « gâter votre épouse » du vendredi au dimanche, avec une visite des musées ou d'un dancing, et bien d'autres choses encore (de Fr. 58.— à Fr. 125.—). Saint-Gall offre un séjour avec des spectacles de théâtre et un carnet de bons donnant droit à toutes sortes de réductions (de Fr. 58.— en garni à Fr. 95.— avec pension complète). Avec l'offre « art et culture à Winterthour », la fondation Oskar Reinhart, la galerie du Römerholz, les châteaux de Kyburg et Mörsburg se visitent par exemple en 3 jours (de Fr. 85.— à Fr. 139.—). Vous pouvez aussi découvrir les multiples facettes de Zurich en 3, 4 ou 5 jours (3 jours : de Fr. 80.— à Fr. 158.—). Autre chose ! pourquoi pas une semaine de vacances d'hiver à Lugano ou Locarno ? La même possibilité existe à Brunnen, avec 2 ou 7 nuits, une excursion au Stoos et même des leçons de cor des Alpes ou de sculpture de racines (2 jours : de Fr. 89.— à Fr. 173.—). Les offices du tourisme locaux donnent tous les renseignements.

Deux nouveautés à Lucerne

A partir de l'hiver prochain, le Jardin des glaciers à Lucerne sera ouvert toute l'année. En outre, Lucerne a également pensé aux invalides en éditant un guide de la ville pour handicapés. Cette publication renseigne sur les curiosités du centre de la ville et les diverses excursions sur les bords du lac des Quatre Cantons qui sont accessibles aux invalides. Les villes de Bâle, Berne et Zurich possèdent déjà de tels guides.

**

Stabilité des prix hôteliers en Suisse

Le nouveau guide suisse des hôtels, édité par la société suisse des hôteliers, est paru. La plupart des prix indiqués n'ont pas été augmentés depuis 1974, ceci grâce à l'accord conclu entre la Société suisse des hôteliers et ses membres pour stabiliser les prix.

**

Hiver à Lugano

Lugano offre jusqu'au 27 mars 1976 un arrangement forfaitaire d'une semaine (Fr. 120.— logement, petit déjeuner ; Fr. 180.— en demi-pension ; Fr. 210.— en pension complète) qui comprend 7 jours de libre utilisation des bateaux de la société de Navigation, du funiculaire de Monte Bré, du train Lugano-Ponte Tresa, du téléski du Monte Lema, l'entrée gratuite à la piscine couverte et aux dancing. Réduction de 50 % pour les enfants jusqu'à 7 ans et de 30 % jusqu'à 12 ans.

... Ou à Interlaken

Interlaken offre jusqu'au mois d'avril 1976 des arrangements forfaitaires de 4 ou 6 nuits en demi-pension, avec la libre entrée à la piscine couverte, un livre souvenir, une documentation ainsi que des réductions pour les manifestations culturelles. Les prix varient entre FS. 136,— et FS. 256,— par personne pour 4 nuits en chambre double. De nombreux abonnements de ski pour les stations des environs 1, 2, 4, 7 jours ou plus, sont prévus au départ d'Interlaken ; pour les non-skieurs un abonnement d'excursions (au départ d'Interlaken), valable 14 jours, peut être obtenu pour FS. 90,—.

**

Premier hôtel suisse pour enfants

Le premier hôtel suisse pour enfants, « Purzelhaus », a ouvert ses portes à Arth, sur les bords du lac de Zoug. Entouré de prairies et de forêts, l'hôtel possède des poneys, une volière, des poules, des chats et un gros saint-bernard. Les enfants jusqu'à 12 ans — sous la surveillance d'une nurse diplômée — peuvent y séjourner un jour, un week-end ou plusieurs semaines. Les prix de FS. 55,— pour un week-end (du vendredi au dimanche soir), de FS. 12,— pour une demi-journée et de FS. 20,— pour tout le jour comprenant la pension complète, les soins, les excursions, les remontées mécaniques, etc. Pour de plus amples renseignements, s'adresser à : Kinderhotel, 6415 Arth (tél. 041/82 20 91).

**

Vols charter à Sion depuis le 13 décembre

Les « Caravelle » peuvent désormais atterrir à l'aéroport de Sion, dont la piste a été aménagée. Il est actuellement prévu que, depuis le 13 décembre, des avions charter desserviront la capitale valaisanne à raison de 3 vols le samedi et d'un vol le dimanche. Des contrats ont été passés avec des agences de voyages à Düsseldorf, Hambourg et Amsterdam par la compagnie SATA (Genève), qui poursuit ses négociations à Paris, Berlin et Francfort. Depuis Sion, les touristes gagneront en autocar les stations d'Anzère, Aminona et Crans-Montana. Il semble que ce projet va intéresser d'autres localités valaisannes.

Granges, Noës et Loya — viennent de créer un forfait d'hiver « 7 jours à Sierre » avec possibilité de skier dans les stations de Loèche-les-Bains, Crans-Montana, Grimentz, Aminona et St-Luc. Le prix total de ce forfait, valable toute l'année selon les disponibilités des hôtels, comprend la chambre avec ou sans salle de bain, le petit déjeuner, l'abonnement de ski, la visite d'une fromagerie, une soirée folklorique, une excursion au lac souterrain de St-Léonard, etc. Prix : chambre avec bain et demi-pension Fr. 457,— (sans bain Fr. 390.—), en hôtel garni avec bain Fr. 424,— (sans bain Fr. 363.—).

**

Du nouveau pour l'abonnement « Inter-Rail » : âge maximum 23 ans

L'abonnement de chemin de fer pour les jeunes « Inter-Rail » — valable un mois en 2^e classe — est délivré par les entreprises suisses de transport au prix de Fr. 370.— du 1^{er} janvier au 31 décembre 1976. « Inter-Rail » offre en Suisse le demi-tarif sur tout le réseau des CFF et de la plupart des autres entreprises de transport et, à l'étranger, la libre circulation sur les réseaux ferroviaires de 20 pays. L'âge maximum a passé de 21 à 23 ans.

**

Prix de l'essence en Suisse

Actuellement, les prix de l'essence à la colonne sont les suivants : normale, environ 87 — 99 ct. le litre, super, environ 88 — 103 ct. le litre ; le prix du carburant diesel est d'environ de 93 — 103 ct. le litre, ces prix incluant la majoration de montagne, de l'ordre de 2 à 4 ct.

PARTICULIER
à Genève
✉ (022) 96.65.06
vend à ANZÈRE
Valais (Suisse)
STATION ETE - HIVER
altitude : 1.500 m

◆

STUDIO (Meublé)
Tout confort
Balcon environ 30 m² au total
Orientation plein sud

◆

Vue imprenable sur massif alpin valaisan et vallée du Rhône

Prix : 90.000 F suisses

Un nouveau forfait hôtelier à Sierre

Les hôteliers de Sierre et environs — Salquenen, Veyras,